

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La révision annuelle de la liste électorale prévue par le Code électoral a lieu jusqu'au 30 décembre 2011. En conséquence, les demandes d'inscription sur ladite liste seront reçues jusqu'au 30 décembre prochain, dernier délai en mairie, où les personnes intéressées devront se présenter munies de toutes les pièces justificatives utiles :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Livret de famille

Ainsi que toutes les pièces justifiant du domicile.

## ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES EN LIMITE DE VOIRIE COMMUNALE

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Une de ses missions va être de s'assurer que la commodité et la sûreté du passage dans les rues, quais, places et voies publiques soit respectées (L2212-2, 1° du CGCT). À ce titre, les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ses voies. Ceux qui contreviennent à ces dispositions, risquent une amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>ème</sup> classe soit 1500 euros (R116-2 du Code de la Voirie Routière).

Pour toutes questions à ce sujet, le service de l'urbanisme de la mairie reste à votre disposition.

## INFORMATION SUR LE DISPOSITIF ADALOGIS 01

Le dispositif interactif **Adalogis** est à l'initiative du PACT de l'Ain avec le soutien financier du Conseil Général, de la Région Rhône-Alpes et de la Fondation Caisse d'Épargne.

Il facilite la recherche d'un logement en confrontant l'offre et la demande grâce au site internet.

Les logements proposés peuvent appartenir à des bailleurs sociaux publics, des collectivités locales ou encore à des propriétaires privés.

Ce service, entièrement gratuit, s'adresse à toute personne en situation d'handicap qui a besoin d'adaptations spécifiques de son logement ou de son environnement, ainsi qu'aux personnes âgées ayant des problèmes de mobilité.

Les propriétaires privés qui possèdent des logements adaptés aux conséquences de la dépendance peuvent également bénéficier de conseils et se faire référencier auprès de cet organisme.

Pour toutes informations complémentaires :

un dépliant est à votre disposition à l'accueil de la Mairie,

Les services du PACT de l'Ain - 11, Rue Brillat Savarin - 01000 Bourg-en-Bresse. Tél.04.74.21.02.01. Fax.04.74.21.71.85. Email : [adalogis@pact01.fr](mailto:adalogis@pact01.fr) Site internet : [www.pact01.adalogis.fr](http://www.pact01.adalogis.fr)

Ont participé à ce journal :

- |                    |                    |                    |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| • Gérard Bargel    | • Jean Deville     | • David Pourchaire |
| • Patricia Bresson | • Cémicha Mallem   | • Frédéric Puaud   |
| • Catherine Briday | • Michel Méral     | • Robert Resta     |
| • Joëlle Chanal    | • Guillaume Mille  | • Robert Roche     |
| • Jeannine Decoeur | • Véronique Millet | • Yves Roux        |
| • Sabrina Derras   | • Marc Micoud      |                    |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
 Directeur de publication: Pierre GOUBET  
 Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
 lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
 mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
 Tel. 04 78 55 14 08  
 e-mail : [echos@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:echos@saint-maurice-de-beynost.fr)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
 Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h  
 Le samedi :

## AGENDA

**Lun 7** : randonnée à Béligneux avec le club Amitié-Loisirs, départ 9h, devant le club, 7 rue des écoles

**Ven 11** : commémoration à 10 h au Monument aux morts et vin d'honneur à 11 h à la Sathonette – « Fête des châtaignes », organisée par CLARA, salle des fêtes à 19 h

**Jeu 17** : Art floral au centre Marcel Cochet

**Ven 18** : soirée « Beaujolais » du Sou des Écoles, salle des fêtes – Café théâtre « Tout dans le plexus », 20 h 30, centre Marcel Cochet

**Dim 20** : vide grenier « Tout pour l'enfant » du Sou des Écoles, salle des fêtes – Randonnée à Frontenas, départ 9 h devant le centre Marcel Cochet

**Mar 29 et ven 2 déc. :** «Théâtres et gourmandises» pour le Téléthon, 19h30, Centre Cochet

## ÉTAT CIVIL

**Naissances**  
 Romane SPADINY, le 8 oct.  
 Lindsay RUFFENACH, le 13 octobre  
 Julien GOSTANIAN, le 13 octobre

**Décès**  
 Robert COLLARD, le 27 sept.  
 Bernard PEYRE, le 28 sept.  
 Yvette JANIN veuve BOURGEON, le 12 octobre  
 Louis MARTINEZ, le 15 oct.

## PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

\* **5 nov** : Lydie PONS  
*Adjointe aux affaires sociales*  
 \* **12 nov** : Catherine BRIDAY  
*Adjointe à l'enfance*  
 \* **19 nov** : Françoise ROY  
*Adjointe aux finances*  
 \* **26 nov** : Pierre GOUBET  
*Maire*  
 \* **3 déc** : Robert RESTA  
*Adjoint aux affaires scolaires*



# LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



## ÉDITO

Les nuages s'accroissent sur nos têtes, sur l'Europe, sur l'état français. Il semble de plus en plus probable que les mesures qui vont être prises pour réduire la dette vont fortement impacter, et pour longtemps, les conditions de vie de nos concitoyens. Penser que notre collectivité va échapper à cette contraction économique serait très illusoire. Néanmoins les élus de proximité que nous sommes devons également relever un défi du même ordre que les états. Nous devons à l'avenir satisfaire les besoins des mauriciens, dont certains sont vitaux (écoles, voiries, social, état civil...) en assumant seuls, sans les aides de l'état, toutes les compétences qui nous incombent. Dans ces conditions les exigences de bonnes gestions qui étaient déjà en vigueur dans les collectivités deviennent vitales. Pour notre commune, depuis plusieurs années, nous anticipons cette évolution à la baisse. Aucun emprunt à taux variable, et pour certains toxiques, ne figurent dans notre financement. Novembre étant le mois de préparation du budget communal, c'est une situation financière tendue mais stable et maîtrisée qui servira de base au budget 2012.

*Pierre Goubet, le maire*

## LES ROUTES DE LA SOIE

C'est à un fantastique voyage que vous invite la bibliothèque.

Les secrets des caravansérails, les splendeurs de Samarcande, une aventure aux royaumes des Turcs, des Moghols, des Ouigours jusqu'aux diversités chinoises. Les chevaux en liberté, les yourtes familiales, la douceur de la soie, les saveurs des épices, les sagesses de Bouddha rayonnent sur les panneaux signés Franck Dorémus et Joncquil Cook.

Les ateliers de peinture sur soie ont su recréer la magie de l'aventure et la richesse des couleurs avec des écharpes, coussins, tableaux et estampes.

Lieu de brassage des cultures et des civilisations, l'Asie Centrale est mise en valeur par des beaux livres d'art, des récits de voyages, des aventures humaines. La bibliothèque propose aussi des atlas historiques qui permettent de comprendre les fluctuations des influences sur ces routes empruntées par les soieries mais aussi par les chevaux, des empereurs moghols à Marco Polo, de Tamerlan à André Citroën, des caravansérails aux gazoducs du 21<sup>ème</sup> siècle.

Nous présentons aussi des auteurs contemporains chinois mais aussi ouzbeks et turcs.

Pour les plus jeunes, les contes du mercredi et des vacances seront consacrés aux contes traditionnels chinois et d'Asie centrale.

Vous pouvez visiter l'exposition jusqu'au 10 novembre, du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi matin.



## SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte-rendu du conseil
- Réseau de transport
- Lilô et les classes
- Travaux aux écoles
- Ventes de brioches
- O ubi campi

Ça bouge à Saint-Maurice

- Les échos de la cantine
- Art floral
- Opération sapins de Noël
- Sortie pour la Roseaie
- Théâtre pour le Téléthon
- Café théâtre
- Téléthon

Du côté des associations

- Le Sou fait sa rentrée...
- ... fête le beaujolais...
- ... organise le vide grenier
- FCPE dynamique
- La bibliothèque
- Club Amitié Loisirs
- El Candil
- Saint-Maurice Tennis

Vie pratique

- Inscriptions sur les listes électorales
- Entretien des haies et arbres
- ADALOGIS 01

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2011

Prochain Conseil Municipal :  
jeudi 24 novembre 2011,  
à 20 h 30.

**Décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.** Le Maire informe l'assemblée de l'ensemble des marchés publics passés sous la forme adaptée : nettoyage : 19 864 € - climatisation : 23 745 € et des titres de concessions de cimetière délivrés (5).

**Urbanisme.** Convention PUP aménagement routier Carrefour Chemin de Thil et Chemin des Combes. À la suite du dépôt de demande de permis de construire au lieu dit le Pilon par la société « SAS BEDIS », il est nécessaire d'aménager pour des raisons de sécurité routière un carrefour giratoire à l'intersection du chemin de Thil et du chemin des Combes. En effet, il est impossible aujourd'hui de permettre aux véhicules (clients et livraisons) de sortir directement « à gauche » de la parcelle puisque c'est à proximité immédiat du rond point de la Porte 5. Ainsi, la sortie de la parcelle doit s'effectuer obligatoirement « à droite » avec un retournement possible par la création d'un giratoire à l'intersection du Chemin de Thil et du Chemin des Bottes.

Etant donné que cet aménagement provient principalement de l'arrivée de cette nouvelle société et profite dans une mesure limitée à l'amélioration du carrefour puisqu'il est aujourd'hui approprié et suffisant aux flux actuels, 90 % du coût de l'aménagement est à la charge de la SAS BEDIS, 10 % reste à la charge de la commune. Une convention de projet urbain partenarial entre la commune et la société définit ainsi cette répartition financière et l'ensemble de la procédure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'instauration d'une convention de projet urbain partenarial et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette convention.

**Permanences de Mme Lydie Pons,**  
adjointe aux affaires sociales :

Lundis 7 et 28 novembre 2011  
de 14h00 à 15h30

**Travaux.** MAPA travaux de couverture des toitures des préaux extérieurs de l'école élémentaire et de la salle des fêtes. Le conseil municipal, à l'unanimité, choisit la société ARCHIREL pour le montant de la tranche ferme du marché de 77 873.88 € inscrit au budget 2011. La tranche conditionnelle sera étudiée dans le cadre du budget primitif 2012 et éventuellement inscrite à hauteur de 32 935.40 €.

**Finances.** Remise gracieuse de pénalités. La Trésorerie de Bourg en Bresse a transmis une demande de remise gracieuse sur les pénalités pour une taxe locale d'équipement. Au vu des raisons invoquées et de l'avis favorable de la trésorerie générale, le conseil municipal, à l'unanimité, accède à cette remise gracieuse.

**Personnel.** Modification du tableau des emplois permanents - filière administrative. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification du tableau des emplois de la commune et créé un poste de rédacteur (catégorie B) au sein des services administratifs. En effet, cela est nécessaire pour permettre le remplacement d'un agent actuellement absent.

### Questions diverses.

- Le projet « COLIBRI » (transport urbain communautaire). Le tour des arrêts bus sur la commune a été réalisé lundi 3 octobre pour vérifier la faisabilité du passage du bus. Les collectivités comme les entreprises seront impactées sur le financement de ce service par la taxe transport.
- Déchetterie : changement de procédure et de prestataire dans la gestion des déchets.
- Centre nautique pour les scolaires : des créneaux horaires ont été retenus pour 9 classes de Saint-Maurice de Beynost au centre nautique pour un coût global d'environ 8 000 € en dépense supplémentaire (transport + location bassin + maître nageur).

**SIENEL.** Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau. M. Lazzaroni informe l'assemblée des principaux éléments du rapport 2010 sur le service de distribution publique d'eau potable (prix - qualité des services) remis par le SIENEL et détaille :

- Le patrimoine du SIENEL,
- Les faits marquants de la gestion du patrimoine en 2010 particulièrement les travaux réalisés,
- Le bilan clientèle : à noter une baisse de 0.8 % de la consommation d'eau,
- Le bilan sur le réseau : fuite, branchements, etc...
- Le bilan production et maintenance :  
Baisse du volume consommé : - 2 %  
Rendement : 71 %  
Maintenance 1,3 intervention sur le réseau par jour travaillé dont 54 % sur Saint-Maurice.
- Le bilan qualité : 100% de conformité sur l'ensemble des analyses,
- Les tarifs : entre 2010 et 2011 avec une stabilité des prix,

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Plus de 25 mètres de linéaire pour accueillir les nouveautés de la rentrée littéraire. En plus des incontournables, Amélie Nothomb, Yasmina Kadhra, Philip Roth, Douglas Kennedy, se sont installés sur les étagères les plébiscités des critiques : « *L'art français de la guerre* », « *Limonov* », « *1Q84* » ou « *Des vies d'oiseaux* ». Nous vous invitons à venir découvrir « *Léna* » de Virginie Deloffre, « *Le premier été* » d'Anne Percin, « *Accabadora* » de Michela Murgia ou « *La vieille dame du Riad* » de Fouad Laroui. Au total 35 romans de la rentrée littéraire dont vous trouverez la liste sur le site internet de la commune.

**Café lecture :** Il change de jour et de formule. Afin d'enrichir le débat, une sélection de livres est proposée (romans courts accessibles). Nous vous proposons un livre pour une semaine puis de venir échanger nos points de vue **le Vendredi 9 Décembre à partir de 14 h 30.**

Voici la liste des ouvrages proposés : « *Léna* », « *La vieille dame du riad* », « *Accabadora* », « *Héros anonymes* », « *Une journée avec Monsieur Jules* ».

Vous êtes intéressés ? Contactez la bibliothèque l'après midi du mardi au vendredi au 04.78.55.13.90 ou [cdlcochet@free.fr](mailto:cdlcochet@free.fr)



### Reprise des activités bibliothèque jeunesse :

Le mardi ce sont la crèche ou l'école maternelle, le vendredi, les assistantes maternelles.

La bibliothèque propose des lectures et des histoires à thème : les doudous pour la classe de Sophie Chevasson, les aliments et la nutrition pour les enfants de l' EAPE Françoise Dolto.

Pendant les vacances de la Toussaint, matinées familiales spéciales nounous avec contes chinois, sorcières et dragons. Au fil des ans, les échanges s'enrichissent des expériences de chacun et des nouveautés proposées par l'édition jeunesse relayées par la Direction Départementale de la Lecture Publique.



## OCTOBRE : LA VRAIE RENTRÉE DU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le lundi 3 Octobre, la randonnée de 10 km à Chalamont s'est déroulée avec 11 marcheurs.

Après avoir quitté les faubourgs du village, le premier étang apparaissait, étincelant sous le soleil de cet été qui n'en finit pas de durer. Dans la bonne humeur, les plaisanteries allaient bon train, la petite distance permettait à chacun d'aller à son rythme, les bons marcheurs attendaient les promeneurs à l'ombre lors des changements de direction. À midi, à la pause au repas sous les arbres, chacun y allait de son anecdote ou de sa plaisanterie. Vers 14 heures, nous arrivions à l'étang de l'Ecluse, le même que nous avons croisé le matin au départ : la boucle était bouclée.

Ces randonnées intéressent chaque mois un peu plus de monde, elles semblent satisfaire les participants.

Lundi 7 Novembre, elle se déroulera à Béligneux, avec un grand circuit de 13,5 Km et un petit circuit de 8,5 Km.

Nous donnons rendez-vous aux personnes intéressées le lundi 7 Novembre à 9 heures devant le club, 7 rue des Ecoles. Une randonnée avec itinéraire différent à définir, sera organisée chaque mois. Des renseignements peuvent être pris



auprès des responsables du Club.

Le vendredi 7 Octobre, le concours de coinche à la salle des fêtes réunissait 30 doublettes toutes primées. Une buvette et un buffet étaient ouverts. Il s'agissait d'une première pour l'association, mais pour un essai, ce fut un coup de maître, les participants, au nombre tout à fait honorable, se promettant de revenir la prochaine fois, et de faire connaître notre concours.

Les gagnantes sont Mmes Chevrier et François de Beynost.

Cette initiative sera renouvelée l'année prochaine, la date qui sera fixée à la prochaine réunion de conseil d'administration vous sera communiquée dès que connue.



### LE SOU FAIT SA RENTRÉE

Encore une fois, grâce aux parents bénévoles, la Sou des Ecoles a répondu présent tout au long de l'année scolaire 2010-2011 en organisant de multiples manifestations afin de réunir les fonds nécessaires au financement de sorties scolaires, spectacles, achat de matériel ou autres. **Pas moins de 13 500€ ont ainsi été versés aux écoles maternelle et élémentaire afin de faciliter les financements de leurs projets, soit un peu plus de 31€ par élève.**

Alors pour que l'année scolaire 2011-2012 soit aussi une réussite, n'hésitez plus à nous rejoindre ! Vous nous aiderez à créer ces moments de convivialité pour que nos enfants puissent s'épanouir encore un peu plus au sein de nos écoles. Pour cela rien de plus simple : il vous suffit de contacter Aveline Ghilardi au 06 18 43 22 05.

### LE SOU FÊTE LE BEAUJOLAIS

La traditionnelle soirée "Beaujolois nouveau", organisée par le Sou des Écoles, aura lieu le vendredi 18 novembre à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost, à partir de 20 h. Outre le vin nouveau, vous pourrez y déguster une assiette de spécialités charcutières régionales accompagnée de gratin dauphinois maison, le tout dans une ambiance musicale agréable puisqu'un groupe local nous accompagnera une partie du repas. Des desserts variés seront proposés par les classes de CM1 afin de pouvoir financer un projet de classe de mer. Comme lors de la précédente édition, le Sou propose cette année encore une possibilité de réservation pour ceux qui le souhaitent (surtout si vous venez en groupe) : ainsi pas de mauvaise surprise, votre table sera gardée jusqu'à votre arrivée. Il vous suffit pour cela de retirer un des bons de réservations disponibles à l'accueil de la mairie et de le déposer dument complété dans la boîte aux lettres du Sou au centre social Jacques Brel avant le 11 novembre. Mais que vous réserviez ou non, venez nombreux et n'oubliez pas, même le beaujolois nouveau est à boire avec modération pour les conducteurs.

### LE VIDE GRENIER « TOUT POUR L'ENFANT »

Le dimanche 20 novembre, dès 9 heures le matin soit peu après la soirée "Beaujolois nouveau", le Sou des Écoles investit une nouvelle fois la salle des Fêtes de Saint Maurice pour le traditionnel vide grenier autour de l'enfant. Vous voulez des jouets, des habits, des appareils de puériculture... Ne cherchez plus : vous trouverez sûrement ce qu'il vous faut à la salle des Fêtes, entre 9 heures et 17 heures.

Vous souhaitez exposer ? Rien de plus simple, il reste quelques places disponibles : contacter Aveline Ghilardi au 06 18 43 22 05.

### IMPLICATION DYNAMIQUE

Qui a dit que l'individualisme devenait la règle dans notre société ? Pas les parents de Saint-Maurice de Beynost en tout cas !



Le bureau local de la F.C.P.E compte cette année encore de nouveaux membres, les listes pour les représentants aux deux conseils d'école ont fait le plein et les parents se sont largement mobilisés pour le vote, bien au-delà des moyennes nationales !

Il faut dire qu'à Saint-Maurice, les parents savent depuis longtemps donner de la voix contre des réformes injustes ou dialoguer avec les partenaires que sont les écoles et la municipalité, pour un accueil toujours meilleur des enfants.

Ils entendent bien cette année encore être les représentants de tous les parents et des acteurs constructifs et attentifs de la vie scolaire et extrascolaire.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter leur site web <http://fcpe.smb.free.fr> Pour les contacter, leur faire une suggestion... [fcpe.smb@free.fr](mailto:fcpe.smb@free.fr) ou via l'une des boîtes aux lettres, aux abords des écoles.

Les membres du bureau : président : David Hodgson, vice-Président : Guillaume Mille, trésorière : Anne-Cécile Mazeran, trésorière adjointe : Céline Seiller,

secrétaire : Florence Dunod, secrétaire adjointe : Joëlle Ruchti.

Le sou des écoles de Saint Maurice de Beynost vous propose des soirées de sensibilisation sur le thème :

#### COMMENT AGIR FACE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE ?

##### Au programme

*théorie* : cas concret, explications, vidéo

*pratique* : position latérale de sécurité, massage cardiaque et utilisation du défibrillateur automatique externe

Séance sur réservation tous les jeudis soir du 3 novembre au 15 décembre inclus de 20h à 22h,

Salle des Fêtes de Saint Maurice de Beynost, 1 avenue des îles.

inscription par mail : [selsmb@hotmail.fr](mailto:selsmb@hotmail.fr) ou par téléphone 06 63 21 86 64

participation 5€/pers (à payer sur place). A partir de 14 ans. De 8 à 20 personnes.

*Cette information aux gestes d'urgence est assurée par deux moniteurs secouristes.*

*Les gestes sont conformes au référentiel PSC1-SST. Il n'y aura pas de délivrance d'attestation.*

*Tous les bénéficiaires serviront au financement de la classe de mer des CMI de Saint Maurice de Beynost.*

- L'orientation pour l'avenir :

Mise en place de turbidimètres sur les puits,

Réflexion sur une ressource de secours (puits dans le parc de Miribel-Jonage).

M. Lazzaroni nous rend compte des travaux réalisés en 2011 et les projets 2012 sur le réseau (les Folliets sont concernés) et l'ensemble de la commune pour la mise en place de la télé-relève.

Le conseil municipal donne acte de ce rapport.

Il insiste sur la nécessité de prévoir un renouvellement planifié des canalisations afin de ne pas avoir de mauvaises surprises. Cette prévision a un coût estimé à 600 000 € par an pour un remplacement total qui prendrait 75 ans.

Le conseil donne acte de cette communication.

**Sécurité.** Pour information, M. Lazzaroni dresse un état du bilan émanant du Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance dont le rapport intégral a été transmis aux membres du conseil municipal. La synthèse revient notamment sur des faits récurrents : de différents quartiers sensibles, une insécurité routière, l'absence de fourrière.

### UN RÉSEAU DE TRANSPORTS POUR NOS COMMUNES



La Communauté Communes de Miribel et du Plateau se dote d'un réseau de transports en commun.

Devant les demandes toujours croissantes des habitants et le besoin de préserver notre environnement en diminuant les déplacements voiture, une liaison coordonnant les moyens de transports sur nos communes pour les déplacements entrants vers nos zones industrielles et pour les déplacements sortants vers les gares et la ligne 171, devenait incontournable.

Un projet est né voici environ 3 ans, il arrive à terme et aboutira début 2012 par l'ouverture de trois lignes, dont deux desserviront notre commune. Financé par le Versement Transport payé par les entreprises de plus de 9 salariés, il permettra aux salariés travaillant sur nos zones industrielles et aux habitants de se déplacer sans utiliser un véhicule personnel.

Concrètement, les habitants de St Maurice disposeront 12 arrêts.

La ligne 1 reliera Thil à Tramoyes, elle traversera la commune par le rond point porte 5 et le Chemin du Pilon.

La ligne 2 reliera la gare de Beynost à la gare de Miribel, en passant par les zones d'habitation et le village, on peut noter les arrêts de Place d'Arménie, les Hirondelles (folliets), la gare, la mairie, le complexe aquatique. La correspondance avec la ligne 1 se fera Porte 5.

La ligne 3 dessert le plateau par le Mas Rillier et les Echets, permettant aux salariés de cette zone d'accéder au terminal C2 de TCL à Rillieux.

Le prix du billet sera aligné sur celui de la ligne 171.

Les bus passeront à la fréquence d'une demi-heure aux heures de pointe et d'une heure aux heures creuses.

Après une consultation auprès des habitants, le nom retenu pour ce réseau est COLIBRI, avec 61% d'opinions favorables.

La commission transports de la CCMP travaille aux dernières mises aux points, la communication des tarifs pour les abonnements et les horaires seront effectués dans une prochaine parution.

### LILÔ ACCUEILLE NOS CLASSES



C'est parti, 8 classes suivront des cours de natation tout au long de cette année scolaire.

- Du 7 Novembre au 20 janvier 2012 ce sont les classes de CE2(2) et de CE1(2).

- Du 23 janvier au 6 Avril 2012 les CP(2) suivront.

- Enfin, du 23 Avril au 29 juin 2012 les enfants des grandes sections (2 classes) boucleront cette nouveauté attendue depuis fort longtemps par tous.

Sur l'aspect financier, notre municipalité a fait le choix d'assumer la totalité du coût car l'Éducation nationale ne prend en charge ni le transport ni la location du bassin alors que l'enseignement de la natation, faut-il

le rappeler, est inscrit dans les programmes scolaires. Le coût pour notre collectivité en année pleine est de 7750 € (5625 € pour la location piscine et 2125 € pour le transport).

Bien sûr nous sommes fiers de notre choix tant il est vrai que le « Savoir Nager » est indispensable aujourd'hui tant sur le plan de la sécurité que sur l'ouverture au monde du loisir et du sport qu'il permet voile, plongée, surf, natation, canyoning etc...).



## « LES ÉCHOS DE LA CANTINE »

**Jeux à la Satho :** notre préféré c'est l'épervier.



Règle du jeu : au départ il y a 1 épervier et autant de souris qu'on veut. L'épervier doit attraper les souris quand elles traversent son terrain, une souris attrapée devient un épervier. Le jeu est fini quand toutes les souris ont été attrapées.



**Atelier origami :** Origami veut dire pliages, nous avons transformé des feuilles de papiers en grenouilles qui sautent, en oiseaux qui battent des ailes, en boîtes à secret ou en cocottes. Parfois c'est compliqué, mais Mireille, l'animatrice, a des doigts magiques et nous aide un peu..



### Enquête dans les assiettes

Nous avons fait un sondage sur une semaine, nous avons interrogé 18 enfants : 13 trouvent que c'est plutôt bon, 5 plutôt pas bon. En général, pour les légumes c'est moyen surtout pour les haricots verts et la ratatouille. Nous rapportons l'avis de la majorité mais nous, nous aimons bien les haricots verts. C'est encore pire pour les yaourts avec des morceaux : tout le monde a horreur de ça, mais nous, nous aimons bien (sauf une reportrice). Mais en tant que

journaliste, notre avis personnel ne doit pas passer avant.

**Le Conseil de Cantine :** C'est une nouveauté, il rassemble un élève délégué pour chaque classe, Anne, Amélie et Bérangère pour le service de la Mairie, Jean François le cuisinier, Mme Grumel la directrice de l'école élémentaire ( il ne faut pas se tromper avec école primaire), Mr Hodgson et Mme Tarif pour les parents FCPE, il est présidé par Mr Resta adjoint au maire pour les écoles et Mme Briday pour la jeunesse. C'est Bérangère qui a organisé les élections



avec les bulletins, les cartes d'électeur et les urnes. Il a fallu être candidat pour être élu. La première réunion du Conseil de Cantine a eu lieu le jeudi 13 octobre. Les délégués se sont présentés. Ils veulent parler des repas, des jeux et du matériel. Certains précisent qu'ils sont là pour rapporter les idées de leurs camarades. Amélie précise qu'un délégué n'est pas un chef et qu'il n'a pas de privilèges, il doit ranger son plateau et nettoyer la table comme les autres, il n'a pas plus de frites non plus ! Anne dit que toutes les idées et demandes doivent être

exprimées et rapportées. Mr Resta dit qu'il y aura toujours des réponses mais que ce ne sera pas toujours oui. Les parents seront informés que leurs enfants sont délégués. Il y a une réunion prévue chaque séquence entre les vacances, ce jour là tous les délégués mangent au premier service. La prochaine aura lieu le Mardi 13 Décembre.

Les reporters des Echos de la Cantine vous en feront le compte-rendu sauf Manon qui est déléguée pour sa classe. Les reporters n'ont pas le droit de parler et sont installés à une table sur le côté.

LA CANTINE EN 4 CLICS

activités libres



Marcher sur des échasses



Tourner les cerceaux



Sauter à la corde



Jouer au foot

## ART FLORAL

Salle comble avec 9 artistes autour d'Aurélié Martin, la fleuriste mauricienne, qui avait choisi une réalisation très originale. Installé sur un plateau d'ardoise, un montage de mousse florale colorée jaune et verte,



piquée d'éclat de lumière et ceint de fine dentelle servait d'écrin à une rayonnante composition alliant la luxuriance des roses branchées à l'élégance de l'arôme, sans oublier la gaieté des germinis. Comme toujours Amélie apportait la touche originale avec de l'ilex : ses baies jaune, orange et marron enrichissaient la gamme couleur adoucie par le vert soutenu des branches de pin.

Prochaine journée de l'art floral le jeudi 17 novembre pour un bouquet boisé.

### Vente de sapins de Noël

Une vente sur commande de sapin de Noël (différentes espèces et tailles) à prix compétitif est organisée par les enfants des classes de CM1 de l'école élémentaire de Saint-Maurice de Beynost. L'argent récolté servira au projet de voyage scolaire de ces classes. Des bons de commande seront à votre disposition en mairie à partir du 2 novembre. Les sapins seront à retirer sur la place du marché les samedis 3 ou 10 décembre.

Pour plus de renseignements contacter le 06.76.37.71.26. "

## SORTIE MOULES-FRITES POUR LA ROSERAIE

C'est sous un soleil éclatant que les résidents de la Roseraie se sont rendus mardi 18 octobre au bistrot de la Gare à Miribel pour déguster les moules frites du patron. Quelque 35 participants ont honoré ce repas copieux placé sous le signe du partage et de la convivialité. Tous se sont régalés et ont particulièrement apprécié la bonne humeur dans laquelle s'est déroulé ce repas "qui change de l'ordinaire". Ce fut une belle occasion en effet de se retrouver dans un contexte différent, permettant à chacun de découvrir son prochain sous un jour nouveau, dans une ambiance particulièrement joviale.



La Roseraie recevra le vendredi 4 novembre à 14 h 30 le chanteur Olivier Ducruix accompagné de Patrice Rodriguez à la guitare. Public extérieur bienvenu, goûter après le spectacle. Participation de 5 € pour les non-résidents.

Même les ouvriers qui travaillent actuellement au remplacement des fenêtres de la résidence étaient présents pour partager ce chaleureux repas... Un bel exemple de convivialité ! Prochain rendez-vous en décembre, cette-fois ci pour les grenouilles... Avis aux amateurs !

## RÉPÉTITIONS THÉÂTRALES POUR LE TÉLÉTHON



Les ateliers théâtre du Contrat éducatif local sont en pleine répétition. Ils préparent les représentations qui seront données au Centre Marcel Cochet au bénéfice du Téléthon. Delphine Baralotto a choisi les textes et vous invite à un voyage fantastique : chaussée d' « une vieille savate », « Lulu Sétou » rencontre un parfumeur puis découvre l'Amérique avec les bottes de « Johnny Mac bobine ». Circuit autour du monde pour les petits, voyage dans le temps pour les plus grands dans un « hôtel 1900 » avant l'explosion finale d'un ramassage scolaire très polaire.

Deux soirées à retenir « Théâtres et gourmandises » le mardi 29 novembre et le vendredi 2 décembre à 19h30 au Centre Marcel Cochet.

## TÉLÉTHON

Les 2 et 3 décembre 2011 le Téléthon aura 25 ans, venez rejoindre le collectif d'associations qui se mobilise en contactant M. Roche au 04 78 55 09 98. Apportez vos idées nouvelles pour que notre participation soit encore plus importante pour le bien-être des malades. Soyons solidaires de ceux qui souffrent. Le programme de ces journées sera affiché sur les panneaux municipaux.



## TRAVAUX AUX ÉCOLES : UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Chaque année, la Municipalité consacre une partie conséquente du budget pour que nos écoles offrent aux enfants, aux enseignants, un cadre de vie et de travail agréable. Notre souci est de préserver, voire améliorer l'environnement scolaire (bâtiments et espaces de vie). Porter à la connaissance des citoyens l'effort de notre collectivité dans ce secteur est nécessaire. Ainsi, au 30 août 2011, **38560 €** ont été consacrés pour les travaux de maintenance et de réparation sur les 2 sites scolaires. Ce montant comprend le matériel et les frais de main d'œuvre des agents municipaux et se répartissent ainsi :

	École maternelle	École élémentaire	2 sites
Dépannage-petits travaux	1275	2265	
Espaces verts	1125	1590	
Voirie-propreté			6240
Fête des écoles			1440
Matériel et main d'œuvre (MO) en régie			
Matériel	5524	5175	
MO	6936	7000	
<b>Total</b>	<b>14850</b>	<b>16030</b>	<b>7680</b>

En investissement (gros travaux) **31000 €** seront dépensés sur le budget 2011.

Seule l'école élémentaire est concernée par ces travaux :

- 8 000 € remplacement des stores ancien bâtiment.
- 23 000 € toitures préaux.

En 2012, la réfection des toitures de la salle polyvalente et de la bibliothèque est envisagée pour un montant de 33000 €.

Enfin ,nous tenons à remercier l'ensemble des services municipaux qui contribuent à préserver et améliorer ce patrimoine.

*Éveline Guillet et Robert Resta*

## O UBI CAMPI !

Virgile, que les latinistes et les élèves de collège connaissent (au moins de nom), célébrait les charmes rudes de la vie aux champs... Quelques siècles plus tard, si les déclinaisons latines n'ont pas changé, la vie aux champs, si!

La commune de Saint Maurice de Beynost a une longue histoire rurale ; son destin a lentement évolué depuis quelques décennies vers ce que les technocrates nomment une 'commune péri-urbaine'. Bon nombre de nous se souviennent des vaches que l'on menait en champs par les rues du haut du village ; imaginons juste l'automobiliste d'aujourd'hui, toujours pressé, obligé de patienter derrière un paisible troupeau et d'éviter les bouses fraîches pour ne pas souiller sa carrosserie métallisée rutilante... Il faut bien reconnaître que la vie quotidienne de cette époque pourrait dérouter le citoyen de 2011.

Il en est de même avec la pratique ancestrale de l'écobuage (brûlage des déchets agricoles sur pied ou coupés). La réglementation préfectorale de l'Ain (arrêté du 6 octobre 2005) interdit tout feux de déchets agricoles (feuilles mortes, chaumes, branchages...) dans les communes de plus de 2000 habitants. A cela plusieurs raisons que nous ne discuterons pas : pollution, gêne pour le voisinage, création de bouchons de fumée dangereux pour la circulation automobile. Cette interdiction est valable toute l'année : il n'y a donc plus de période autorisée pour l'écobuage.

Il nous est imposé d'abandonner la pratique de nos anciens pour en adopter une autre. Que faire alors de ces déchets ? Soyons simple et pragmatique : pour tout ce qui est feuilles mortes, tontes de gazon, le mieux est le compostage : un tas régulier le long d'un mur, tenu humide en cas de sécheresse et retourné une fois par mois environ vous donnera au printemps un humus de grande qualité (et nos ancêtres le faisaient déjà!). Pour les branches et les résineux non-compostables, la déchetterie intercommunale de Miribel les recueille. Vous n'avez pas de voiture, de remorque ? Demandez de l'aide à un voisin, ce sera l'occasion de retisser des liens de courtoisie et d'entraide qui manquent tant à notre époque !

Modifier une habitude ou une façon de penser est une des choses les plus difficiles à faire pour notre cerveau humaine; l'histoire n'a pas manqué d'occasions de nous le rappeler. Utilisons toutes nos ressources pour nous adapter à l'époque et ses contraintes, et pour profiter aussi de ses avantages !

*Pierre Commarmot*

## VENTES DE BRIOCHES

Vous savez quoi ? Nous les bénévoles de la commission sociale et le CCAS, nous nous sommes mobilisés samedi 8 octobre 2011 à Saint-Maurice de Beynost pour vendre de délicieuses brioches au profit des enfants en situation de handicap. Cette « Opération Brioches » organisée une fois par an par l'ADAPEI va permettre d'aider des personnes inadaptées mentalement. Les fonds permettront de financer des bourses pour les colonies de vacances, des équipements...

Cette opération a permis de vendre 150 brioches confectionnées par nos nouveaux boulangers, M. et Mme Basset. La somme de 159 € a été reversée à l'ADAPEI.

Ceci est l'affaire de tous. Merci pour eux.



## TRAVAUX AUX ÉCOLES : UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Chaque année, la Municipalité consacre une partie conséquente du budget pour que nos écoles offrent aux enfants, aux enseignants, un cadre de vie et de travail agréable. Notre souci est de préserver, voire améliorer l'environnement scolaire (bâtiments et espaces de vie). Porter à la connaissance des citoyens l'effort de notre collectivité dans ce secteur est nécessaire. Ainsi, au 30 août 2011, **38560 €** ont été consacrés pour les travaux de maintenance et de réparation sur les 2 sites scolaires. Ce montant comprend le matériel et les frais de main d'œuvre des agents municipaux et se répartissent ainsi :

	École maternelle	École élémentaire	2 sites
Dépannage-petits travaux	1275	2265	
Espaces verts	1125	1590	
Voirie-propreté			6240
Fête des écoles			1440
Matériel et main d'œuvre (MO) en régie			
Matériel	5524	5175	
MO	6936	7000	
<b>Total</b>	<b>14850</b>	<b>16030</b>	<b>7680</b>

En investissement (gros travaux) **31000 €** seront dépensés sur le budget 2011.

Seule l'école élémentaire est concernée par ces travaux :

- 8 000 € remplacement des stores ancien bâtiment.
- 23 000 € toitures préaux.

En 2012, la réfection des toitures de la salle polyvalente et de la bibliothèque est envisagée pour un montant de 33000 €.

Enfin ,nous tenons à remercier l'ensemble des services municipaux qui contribuent à préserver et améliorer ce patrimoine.

*Éveline Guillet et Robert Resta*

## O UBI CAMPI !

Virgile, que les latinistes et les élèves de collège connaissent (au moins de nom), célébrait les charmes rudes de la vie aux champs... Quelques siècles plus tard, si les déclinaisons latines n'ont pas changé, la vie aux champs, si!

La commune de Saint Maurice de Beynost a une longue histoire rurale ; son destin a lentement évolué depuis quelques décennies vers ce que les technocrates nomment une 'commune péri-urbaine'. Bon nombre de nous se souviennent des vaches que l'on menait en champs par les rues du haut du village ; imaginons juste l'automobiliste d'aujourd'hui, toujours pressé, obligé de patienter derrière un paisible troupeau et d'éviter les bouses fraîches pour ne pas souiller sa carrosserie métallisée rutilante... Il faut bien reconnaître que la vie quotidienne de cette époque pourrait dérouter le citoyen de 2011.

Il en est de même avec la pratique ancestrale de l'écobuage (brûlage des déchets agricoles sur pied ou coupés). La réglementation préfectorale de l'Ain (arrêté du 6 octobre 2005) interdit tout feux de déchets agricoles (feuilles mortes, chaumes, branchages...) dans les communes de plus de 2000 habitants. A cela plusieurs raisons que nous ne discuterons pas : pollution, gêne pour le voisinage, création de bouchons de fumée dangereux pour la circulation automobile. Cette interdiction est valable toute l'année : il n'y a donc plus de période autorisée pour l'écobuage.

Il nous est imposé d'abandonner la pratique de nos anciens pour en adopter une autre. Que faire alors de ces déchets ? Soyons simple et pragmatique : pour tout ce qui est feuilles mortes, tontes de gazon, le mieux est le compostage : un tas régulier le long d'un mur, tenu humide en cas de sécheresse et retourné une fois par mois environ vous donnera au printemps un humus de grande qualité (et nos ancêtres le faisaient déjà!). Pour les branches et les résineux non-compostables, la déchetterie intercommunale de Miribel les recueille. Vous n'avez pas de voiture, de remorque ? Demandez de l'aide à un voisin, ce sera l'occasion de retisser des liens de courtoisie et d'entraide qui manquent tant à notre époque !

Modifier une habitude ou une façon de penser est une des choses les plus difficiles à faire pour notre cerveau humaine; l'histoire n'a pas manqué d'occasions de nous le rappeler. Utilisons toutes nos ressources pour nous adapter à l'époque et ses contraintes, et pour profiter aussi de ses avantages !

*Pierre Commarmot*



## LA LAMPE OLÉ OLÉ

Pour la seconde année consécutive, l'association culturelle El Candil démarre une nouvelle saison d'activités à Saint-Maurice de Beynost.

Jusqu'au siècle dernier, « el candil » est une petite lampe en fer qui éclaire l'intérieur des fermes andalouses à la nuit tombée. Elle diffuse sobrement sa lumière par la flamme d'une mèche baignant dans l'huile.

En 2011, l'association El Candil vous propose de rallumer votre flamme artistique et de la faire croître avec la pratique de la danse Flamenco ou encore de la bande dessinée ...

L'année dernière, quelques mauriciens avaient découvert le Flamenco sous la tutelle de Sofia de los Rios, lors d'un stage d'initiation à la salle des fêtes. Par la suite, lors de quelques mois de cours hebdomadaires assidus, ils ont découvert la pratique de cet art de tradition, profond et vivant. Nous étions nombreux à apprécier le résultat de leurs efforts, le 9 septembre dernier, lors du forum des associations.

Cette année, les cours prendront la forme de stages mensuels. Un week-end par mois, Sofia accueillera les enfants de 5 à 11 ans sur 2 heures ; elle proposera 5 heures de stages intensifs pour les débutants et 6 heures pour les plus confirmés.

Au centre Jacques Brel, El Candil vous proposera également :

+Un atelier de BD (ou manga), animé par Michel Méral, co-auteur de BD chez Glénat. Ouvert à tous à partir de 11 ans : venez apprendre à raconter des histoires par le dessin. Renseignez-vous rapidement pour l'ouverture de l'atelier : il aura lieu le jeudi soir de 18h à 19h30, sous réserve d'un nombre minimum d'adhérents.

+La « gaga dance class », pour apprendre les chorégraphies de la star, à partir de 12 ans. Tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h.

Pour toutes ces activités, n'hésitez pas à prendre vos renseignements au 04 78 55 90 28 ou par mail écrivez à [contact@elcandil.com](mailto:contact@elcandil.com).



Séville par luz, raphaelle, Véronique et Elisabeth

## C'EST REPARTI À SAINT-MAURICE TENNIS



Kenza et son entraîneur

Les classements de la majorité des joueurs (euses) sont en hausse, ce qui laisse envisager la montée pour les équipes. Patrick Cattelin est sensible et satisfait de cette dynamique.

Les inscriptions sont en nette progression.

Tarifs adulte : 160 €, couple 270 €, pour l'école de tennis 140 € (cours assurés en courts couverts).

Les équipes sont sur le pont, les entrainement sont suivis avec intérêt et assiduité; les nouvelles recrues des 2 sexes vont étoffer les équipes, ce qui permet d'espérer de bons résultats.

Les championnats d'hiver dames-hommes ont débuté :

- 2 équipes féminines (+ de 35 ans) composées :

équipe 1 : 2 matchs-2 victoires, félicitations. M. R. Thiévon 15/5, C. Brie 15/5, S. Granier 15/5, G. Bargel 30/1.

équipe 2 : A. Briset 30/1, C. Giachino 30/2, M. Navet 30/2, M. Cattelin 30/3, M. T. Colin 30/4, C. Almeras 30/5.

- chez les hommes, 2 formations (+ de 35 ans) 1<sup>ère</sup> série départementale :

équipe 1 avec T. Tissot, Y. Chapoton, B. Martin, L. Sève.

équipe 2 : les anciens, pardon le championnat vétérants avec 2 groupes. Le 1<sup>er</sup> joue en promotion régionale avec A. Peguet, A. d'Autriche, P. luquet, O. Ouin, R. Resta : 2 rencontres-2 victoires, bravo à eux. Le 2<sup>nd</sup> joue en championnat départemental et est composé de J. Lambrinidis, N. Pauletto, R. Dray, D. Vernet, F Thermoz.

Chez les jeunes, félicitations à Kenza qui est montée 15/1.

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 4 Novembre à 19h, tous les sociétaires sont convoqués. À l'issue de cette assemblée un repas sera proposé pour ceux qui le désirent avec une faible participation : inscriptions au club.



Les « 4 Mousquetaires » : Guillaume Botte, Mathieu Collaudin, Sacha Deboski et Alexandre Reynal s'entraînent dur pour les championnats de l'Ain.

## LA LAMPE OLÉ OLÉ

Pour la seconde année consécutive, l'association culturelle El Candil démarre une nouvelle saison d'activités à Saint-Maurice de Beynost.

Jusqu'au siècle dernier, « el candil » est une petite lampe en fer qui éclaire l'intérieur des fermes andalouses à la nuit tombée. Elle diffuse sobrement sa lumière par la flamme d'une mèche baignant dans l'huile.

En 2011, l'association El Candil vous propose de rallumer votre flamme artistique et de la faire croître avec la pratique de la danse Flamenco ou encore de la bande dessinée ...

L'année dernière, quelques mauriciens avaient découvert le Flamenco sous la tutelle de Sofia de los Rios, lors d'un stage d'initiation à la salle des fêtes. Par la suite, lors de quelques mois de cours hebdomadaires assidus, ils ont découvert la pratique de cet art de tradition, profond et vivant. Nous étions nombreux à apprécier le résultat de leurs efforts, le 9 septembre dernier, lors du forum des associations.

Cette année, les cours prendront la forme de stages mensuels. Un week-end par mois, Sofia accueillera les enfants de 5 à 11 ans sur 2 heures ; elle proposera 5 heures de stages intensifs pour les débutants et 6 heures pour les plus confirmés.

Au centre Jacques Brel, El Candil vous proposera également :

+Un atelier de BD (ou manga), animé par Michel Méral, co-auteur de BD chez Glénat. Ouvert à tous à partir de 11 ans : venez apprendre à raconter des histoires par le dessin. Renseignez-vous rapidement pour l'ouverture de l'atelier : il aura lieu le jeudi soir de 18h à 19h30, sous réserve d'un nombre minimum d'adhérents.

+La « gaga dance class », pour apprendre les chorégraphies de la star, à partir de 12 ans. Tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h.

Pour toutes ces activités, n'hésitez pas à prendre vos renseignements au 04 78 55 90 28 ou par mail écrivez à [contact@elcandil.com](mailto:contact@elcandil.com).



Séville par luz, raphaelle, Véronique et Elisabeth

## C'EST REPARTI À SAINT-MAURICE TENNIS



Kenza et son entraîneur

Les classements de la majorité des joueurs (euses) sont en hausse, ce qui laisse envisager la montée pour les équipes. Patrick Cattelin est sensible et satisfait de cette dynamique.

Les inscriptions sont en nette progression.

Tarifs adulte : 160 €, couple 270 €, pour l'école de tennis 140 € (cours assurés en courts couverts).

Les équipes sont sur le pont, les entrainement sont suivis avec intérêt et assiduité; les nouvelles recrues des 2 sexes vont étoffer les équipes, ce qui permet d'espérer de bons résultats.

Les championnats d'hiver dames-hommes ont débuté :

- 2 équipes féminines (+ de 35 ans) composées :

équipe 1 : 2 matchs-2 victoires, félicitations. M. R. Thiévon 15/5, C. Brie 15/5, S. Granier 15/5, G. Bargel 30/1.

équipe 2 : A. Briset 30/1, C. Giachino 30/2, M. Navet 30/2, M. Cattelin 30/3, M. T. Colin 30/4, C. Almeras 30/5.

- chez les hommes, 2 formations (+ de 35 ans) 1<sup>ère</sup> série départementale :

équipe 1 avec T. Tissot, Y. Chapoton, B. Martin, L. Sève.

équipe 2 : les anciens, pardon le championnat vétérants avec 2 groupes. Le 1<sup>er</sup> joue en promotion régionale avec A. Peguet, A. d'Autriche, P. luquet, O. Ouin, R. Resta : 2 rencontres-2 victoires, bravo à eux. Le 2<sup>nd</sup> joue en championnat départemental et est composé de J. Lambrinidis, N. Pauletto, R. Dray, D. Vernet, F Thermoz.

Chez les jeunes, félicitations à Kenza qui est montée 15/1.

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 4 Novembre à 19h, tous les sociétaires sont convoqués. À l'issue de cette assemblée un repas sera proposé pour ceux qui le désirent avec une faible participation : inscriptions au club.



Les « 4 Mousquetaires » : Guillaume Botte, Mathieu Collaudin, Sacha Deboski et Alexandre Reynal s'entraînent dur pour les championnats de l'Ain.